

Compte-rendu du Conseil municipal du 24 Juin 2016

Après plusieurs mois sans conseil municipal, les élus se sont retrouvés le vendredi 24 Juin 2016 dans la salle refaite de la mairie.

A l'ordre du jour : Décisions modificatives, demandes de subvention à la région et au département, prix des affouages, subvention du voyage scolaire, validation du maître d'œuvre pour les travaux de voirie et questions diverses.

Décisions modificatives

Des erreurs sont apparues dans le budget de l'eau, soit 1 000 € et une erreur de 746 € dans le budget administratif municipal.

Demandes de subvention à la Région et au Département

En vue d'effectuer des travaux de voirie de **258 000 €** sur 4 ans, le conseil municipal est appelé à mandater le maire pour faire des demandes de subvention au Conseil départemental et au Conseil régional. Le maire prétend pouvoir obtenir 23% de subventions alors que Philippe Milliot de l'Agence Technique Départementale nous a précisé le matin même, lors d'une réunion aux Thons, que le montant maximum de subventions du département était de 14 % et une aide exceptionnelle de 20 000 € pourrait être octroyée par la Région mais 1 500 dossiers ont déjà été déposés et la somme allouée par la Région grand Est est seulement de 200 millions d'euros pour la toute nouvelle région. Le maire voudrait engager des travaux de 192 000 € en 2016 pour le chemin de Villars et le chemin de la Rosière et il précise que ces travaux seront financés par des subventions, de l'autofinancement et des emprunts. Le reste des travaux se ferait dans deux ans, soit la route de Bourbonne. ***Nous attendons les chiffres !!!***

Prix des affouages

Les affouages 2016 seront octroyés au prix de 6 € le stère. Les buissons seront nettoyés bénévolement par M. Waechter. Quant aux personnes qui donnent leur lot à d'autres affouagistes, elles devront le signifier par écrit au maire.

Validation du maître d'œuvre pour les travaux de voirie

Une seule entreprise a répondu à l'appel d'offres, en l'occurrence Ar Monie et Energie Hautes Vosges. Leur dossier est examiné pour validation.

Subvention voyage scolaire

L'école de Lamarche a emmené 80 élèves du CP au CM2 en classe de découverte en Haute Savoie. Le coût initial était de 292 € par élève et après diverses manifestations, le reliquat à charge des familles est de 120 €. Une subvention est demandée à la mairie de Senaide mais nous signalons que la compétence scolaire est du domaine de la Communauté de Communes et nous préférons accorder une aide individuelle aux familles de Senaide. Celle-ci est acceptée et concernera les séjours scolaires de 3 jours minimum et sera de 50 % du reliquat aux familles avec un maximum de **50 €** par enfant.

Questions diverses

Logement communal :

Lors du conseil municipal du 30 Mars 2016, le Maire avait promis de faire intervenir une entreprise pour changer le linoléum dans le logement d'Evelyne Michaux et trois mois plus tard, rien n'a été fait.... Deux devis **devraient** être demandés.

Odeurs de Javel dans l'eau :

Certains habitants se plaignent des odeurs de Javel dans l'eau distribuée et le maire nous montre des résultats d'analyses corrects mais qui n'ont rien à voir avec ce souci récurrent. Des réglages sont peut-être possibles ?

Entretien dans le village :

Plusieurs points sont abordés comme le ramassage de l'herbe de tonte devant la mairie, le nettoyage des allées du cimetière ou un coup de rajeunissement au lavoir égayoir. Le maire va en parler à l'employé communal et Jean-Yves Bizot va demander un nettoyeur haute pression à la Comcom pour nettoyer le lavoir.

Chemin du château d'eau :

Le chemin devrait être refait et le maire précise que ce sera après les moissons mais les demandes de devis devraient être déjà faites.

Téléphonie et Internet :

Des solutions existent en partenariat avec la Haute Marne et le maire promet de se pencher sur le projet. Tout le monde se plaint du manque de débit dans le village et il serait temps d'agir vite !!!

Thuyas de l'église :

Ces arbres sont vieillissants et dangereux pour les murs de soutènement. Il est envisagé de les couper et les remplacer par de jeunes arbustes mais aucune décision n'est prise lors du conseil.